

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous, *GROUPE PRESIDENT ELECTRONICS*, Route de Sète,
BP 100 – 34540 Balaruc – FRANCE,
Déclarons, sous notre seule responsabilité que l'émetteur-récepteur de radiocommunication CB,

Marque : **PRESIDENT**

Modèle : **JOHNSON II ASC 12/24 V**

est conforme aux exigences essentielles de la Directive 2014/53/UE transposée à la législation nationale, ainsi qu'aux Normes Européennes suivantes :

EN 300 433-1 V1.3.1 (2011-07)

EN 300 433-2 V1.3.1 (2011-07)

EN 301 489-1 V1.9.2 (2011-09)

EN 301 489-13 V1.2.1 (2002-08)

EN 60215 (1996)

et est conforme à la Directive RoHS2 : 2011/65/EU (2011/06/08).

Balaruc, le 15/10/2014



Jean-Gilbert MULLER
Directeur Général